

Perfectionner ses choix techniques en Maraîchage Sol Vivant

Cette formation s'adresse en priorité aux personnes ayant une expérience en Maraîchage Sol Vivant ou ayant déjà suivi une formation sur ces pratiques, et qui souhaitent approfondir la thématique des couverts végétaux et des itinéraires techniques.

Le programme alterne des temps en salle et la visite de deux fermes de maraîchers expérimentés, qui permettra d'observer concrètement les pratiques mises en œuvre et d'échanger sur les réussites comme sur les difficultés rencontrées.

A travers l'analyse des choix techniques dans leur contexte, l'exploration des différentes alternatives et de nombreux moments d'échanges, **l'objectif est de vous donner des repères concrets pour orienter vos propres pratiques en Maraîchage Sol Vivant.**

Date, durée totale et lieu de la formation

Durée totale : 14 heures

Dates de la formation : du 16 octobre 2025 au 17 octobre 2025

Lieu : Mouazé (35)

Objectif de la formation

En lien avec la théorie agronomique, être capable de choisir et de planifier des solutions techniques appropriées à un projet de développement d'une exploitation maraîchère en Maraîchage Sol Vivant.

Contenu de la formation

Module 1 - Intégrer les couverts végétaux dans son système maraîcher

Présentiel

- **Lieu :** Mouazé (35250)
- **Date et horaires :** le 16/10/25 de 09h00 à 12h30 et de 14h à 17h30

Accueil café une demi-heure avant le début de la formation

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Décrire les avantages et inconvénients de l'intégration de couverts végétaux en système maraîcher
- Décrire les contraintes guidant le choix d'un couvert végétal
- Planifier la mise en place de couverts végétaux dans une rotation maraîchère
- Choisir un mode d'implantation et de destruction adapté

Contenus

MATIN :

- Avantages et inconvénients des couverts végétaux en maraîchage diversifié, critères de choix d'un couvert : dates et modes d'implantation et de destruction, service écosystémique recherché...
- Intégration des couverts dans une rotation maraîchère
- Réflexions en groupes sur des problématiques rencontrées par les participants vis-à-vis de l'intégration de couverts végétaux dans leur système, puis débriefing collectif.

APRES-MIDI :

Visite de ferme :

- test bêche pour observer la fertilité physique du sol
- observations de l'intégration des couverts végétaux dans le système
- modalités de mise en place et destruction efficace des couverts

Module 2 - Choix techniques en Maraîchage Sol Vivant

Présentiel

- **Lieu** : Mouazé (35250)
- **Date et horaires** : le 17/10/25 de 09h00 à 12h30 et de 14h à 17h30

Accueil café une demi-heure avant le début de la formation

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Décrire et d'analyser un itinéraire technique
- Décrire les critères de choix de différents itinéraires techniques en MSV
- Choisir et analyser différents itinéraires techniques en Maraîchage Sol Vivant, et d'en détailler les avantages et contraintes

Contenus

MATIN :

Visite de ferme :

- Observation des cultures en place et choix techniques faits, et analyse des itinéraires techniques mis en place
- Questions -réponses entre le formateur et les participants pour comprendre les avantages et inconvénients techniques de chaque itinéraire

APRES-MIDI :

- En lien avec la visite de terrain, présentation de différents itinéraires techniques complémentaires
- Description du matériel employé (mécanisation, équipements) et contextualisation des

- choix d'investissements, présentation des alternatives existantes
- En groupes, réflexion autour des avantages et contraintes de différents itinéraires techniques, puis débriefing collectif

Intervenant(s)

Xavier Moisière (le 16/10)

Maraîcher installé depuis 2018 à la Ferme Biji-biji (35), en Maraîchage Sol Vivant. Il a développé une expertise dans l'intégration de nombreux couverts végétaux dans ses rotations culturales.

Brice Tandille (le 17/10)

Maraîcher en Bretagne (35) en Maraîchage Sol Vivant depuis 2006. Il est également formateur en BTS depuis plusieurs années dans une Maison Familiale Rurale.

Financements

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à **504 € TTC**. Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole **VIVEA 2025**, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle...

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à **504 € TTC**. Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole **VIVEA 2025**, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle...

Vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA :

- Un scan de l'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP.
- Un scan de votre attestation de renouvellement des conditions d'éligibilité signée en 2025 à récupérer auprès de votre CEPPP (datée de l'année en cours), si vous avez signé votre PPP avant le 01/01/2025.
- Un scan de l'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins.
- La copie de votre PPP signé des 2 conseillers et vous-même.
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître).

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à **240 € TTC**.



Méthodes pédagogiques

Présentiel :

En début de séance, un tour de table des stagiaires a lieu pour permettre au formateur(rice) de collecter les profils et les besoins des stagiaires, afin d'adapter la séance à ces derniers. Le formateur(rice) met à disposition un livret pédagogique aux stagiaires et y fait référence tout au long de la formation. Le formateur(rice) pourra présenter son support pédagogique (diaporama, ressources et documents annexes), utiliser le paperboard pour réaliser des schémas, réexpliquer des mécanismes, des notions, corriger des exercices etc. Les séances de formation peuvent comporter des activités pédagogiques à réaliser par les stagiaires : des fiches consignes et ressources sont mises à disposition. Lors des séances sur le terrain (parcelles agricoles), des travaux pratiques peuvent être demandés aux stagiaires : le formateur(rice) met à disposition le matériel nécessaire (bêches, sécateurs etc.) et accompagne le groupe et s'assure de la réalisation des activités demandées.

Modalités pédagogiques

Assistance pédagogique :

À tout moment, le stagiaire peut solliciter l'animateur en charge de la formation chez Ver de terre Production. Ce dernier est en mesure d'accompagner l'apprenant dans son parcours de formation et peut solliciter l'équipe pédagogique (formateurs et formatrices) pour répondre à ses questions.

Sur la plateforme de formation en ligne, le stagiaire :

- reçoit une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés
- peut poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal.
- peut visualiser et télécharger les scripts de chaque parcours ainsi que la bibliographie

Assistance technique : Le stagiaire peut obtenir assistance en contactant l'encadrant digital directement sur la plateforme LMS ou par téléphone/mail.

Publics visés et prérequis

La formation est destinée aux porteurs de projet et maraîchers intéressés par les sols vivants et l'agroécologie. Tout public.

Pour tous les autres publics intéressés, merci de nous contacter pour vérifier avec vous la cohérence et faisabilité de votre projet avec les objectifs de formation.

Il est très vivement conseillé à toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

Pas de pré-requis.

Effectif du groupe

10 minimum - 15 maximum

Modalités d'évaluation

Les séquences présentiels sont évaluées sous forme de questions / réponses posées individuellement ou en collectif tout au long de la formation ; sous forme de travaux pratiques individuels ou en sous-groupes (construction d'itinéraires techniques, travaux sur des tableaux, des schémas, des photos de parcelles, etc...)

Sanction de la formation

Les acquis des participants à la formation sont évalués tout au long de la formation via diverses modalités d'évaluation : quizz et questionnaires en ligne, exercices pédagogiques en cours de formation, questionnaire d'évaluation en fin de formation, travaux pratiques.

Une attestation de formation validant les acquis des participants est délivrée en fin de formation.